

Municipalité d'Authier-Nord
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Authier-Nord, tenue le 17 février 2023, à 19h00, au 418-B, rue Principale.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et conseillers suivants : mesdames Mélissa Gosselin-Dubé, Marie-Ève Larouche, Noëlla Dubé et, messieurs Jean-François Gagnon, Gilles Dubé et Bruno Dubé.

Assistent également à la séance, Mesdames Élise Gagnon, directrice générale et greffière trésorière, agissant comme secrétaire d'assemblée, et Carolle Bédard, greffière-adjointe et inspectrice municipale.

L'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire a été notifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.

1- Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Information importante de la directrice générale greffière-trésorière
3. Période de questions.
4. Clôture de la séance.

2023-02-01EX

Il est proposé par Noëlla Dubé, appuyée par Bruno Dubé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2- Information importante de la directrice générale greffière trésorière

La directrice générale fait la lecture de la lettre qu'elle a remis aux conseillers et au maire au début de la séance. Les conseillers acceptent la demande de la directrice générale tel qu'il est écrit dans sa lettre, soit une semaine de vacances supplémentaire.

2023-02-02EX

Il est proposé par Gilles Dubé, appuyé par Marie-Ève Larouche et résolu d'accepter la demande de la directrice générale tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3-Période de questions.

Aucune question.

4-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Bruno Dubé propose la levée de la séance, il est 19h06.

Fernand Major, Maire

Élise Gagnon, Dir. Gén. Greffière-trésorière